



JE SUIS ASSIGNÉ AU TGI / POURQUOI UNE EXPERTISE ? / SONDAGE AMENAGEMENTS PARIS

28 FEVRIER 2019

DERNIERE MINUTE : JE SUIS ASSIGNÉ AU TGI

Drôle de baptême pour la prise de mandat des nouveaux élus au CSE et curieux exemple de dialogue social ! En effet, **tous les nouveaux élus au CSE, soit 32 salariés, viennent d'être assignés en référé par la direction au Tribunal de Grande Instance de Nanterre, par voie d'huissier à leur domicile personnel. L'audience aura lieu le 20 mars à 14h, nous vous y invitons cordialement !**



Reprenons les faits générateurs de cette démarche. Sur demande de deux élus CGT et sous le contrôle de l'Inspection du Travail et de la Médecine du Travail, une réunion exceptionnelle du CHSCT Support & Développement s'est tenue le 13 Février 2019 avec à l'ordre du jour le projet d'aménagement des bureaux de Cœur Défense (voir notre [FlashNews n°24](#) du 13 Février dernier).

Toujours soucieux de préserver les intérêts des salariés et de l'entreprise, les élus CGT, seuls présents, ont voté une résolution de désignation d'un expert indépendant pour accompagner les élus et la direction dans leur choix d'aménagements. **Ceux-ci impactent, excusez du peu, 640 salariés en 2019 et à terme près de 800 salariés.**

La direction, décidément chatouilleuse et entêtée sur les sujets immobiliers, a décidé de contester la décision prise par le CHSCT Support & Développement et de se priver de l'aide d'un conseil extérieur indépendant prévu par la loi. Pour respecter les délais de contestation, la direction n'avait selon elle d'autre choix que d'assigner individuellement l'ensemble des élus du nouveau CSE, celui-ci n'étant pas encore formellement constitué, puisque la première séance se tiendra le 6 Mars 2019.

Il est plutôt amusant de constater que la direction, qui critique de manière répétitive la CGT pour son supposé « juridisme », n'hésite pas à tirer la première et utiliser des manœuvres juridiques dilatoires. La CGT, qui privilégie la voie du dialogue social constructif, n'a pas (encore ?) décidé d'assigner la direction en référé sur des manquements répétés d'information ou des défauts de consultation qu'elle a signalé à maintes reprises. La décision de la direction d'ouvrir la boîte de Pandore de l'action judiciaire est loin d'être appropriée mais, au final et sans préjuger du résultat, c'est un bon round d'entraînement pour dédramatiser la voie judiciaire en cas de désaccord entre la direction et les élus. En effet, au-delà de la CGT, **certaines positions de la direction, comme par exemple la mise en place d'un groupe dit « miroir » pour le projet de regroupement Sud, ont fait l'unanimité intersyndicale contre elle** (voir le courrier du CE de Mars 2018 en pièce jointe). **De même, les élus du CE et de deux CHSCT ont décidé à l'unanimité de voter deux expertises sur la trajectoire immobilière Sud.** Côté CGT, il est clair que nous continuerons à défendre le principe d'une expertise professionnelle, permettant d'améliorer les solutions d'aménagement pour le bien-être de tous au travail et, par ricochet, la performance de l'entreprise.

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com



JE SUIS ASSIGNÉ AU TGI / POURQUOI UNE EXPERTISE ? / SONDAGE AMENAGEMENTS PARIS

28 FEVRIER 2019

POURQUOI UNE EXPERTISE SUR CŒUR DEFENSE ?

Les aménagements / déménagements / regroupements immobiliers ont un impact direct sur les conditions de travail, la qualité de vie et la santé des salariés et donc sur la performance de l'entreprise. Il s'agit d'un sujet important, sur lequel la direction semble vouloir adopter des solutions standardisées (par EDF ?) ne prenant pas suffisamment en compte la diversité des métiers et des individualités qui caractérisent notre entreprise. **De nombreuses raisons amènent la CGT à soutenir sans réserve l'appel à un expert extérieur, compétent et expérimenté:**

- 1) Vos élus, CGT ou non, ne sont pas des experts en immobilier et en ergonomie et peuvent s'enrichir **d'un apport de compétence extérieure indépendante.**
- 2) **La direction, qui semble avoir des idées très arrêtées sur le sujet, n'est pas non plus experte en aménagements immobiliers** (il n'y a qu'à voir dans le sud !) et devrait s'attacher à discuter ouvertement les sujets en amont, au lieu de tenter d'imposer directement ou indirectement sa vision dogmatique.



- 3) **La direction dissimule mal son souhait de traiter les 2 dossiers immobiliers Défense et Sud en Mars-Avril** (indice : ce sont les seuls mois de 2019 pour lesquels 2 séances de CSE sont d'ores et déjà programmées). Les nouveaux élus, pas encore formés et aguerris, ont d'autant plus besoin d'un soutien extérieur pour mener ces dossiers au mieux des intérêts des salariés et de l'entreprise.
- 4) **La persistance de la direction à désigner des salariés pour représenter leurs collègues** est source par construction de défiance sur les processus de choix. L'expérience malheureuse du groupe miroir de Beziers / Montpellier n'a toujours pas été intégrée, puisque le groupe miroir Sud continuerait à se réunir dans l'opacité la plus totale. **Sur le projet de Cœur Défense, le même type de processus discrétionnaire de désignation de salariés représentant leurs collègues est annoncé par la direction**, malgré l'opposition de la majorité des élus.

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com



JE SUIS ASSIGNÉ AU TGI / POURQUOI UNE EXPERTISE ? / SONDAGE AMENAGEMENTS PARIS

28 FEVRIER 2019

- 5) **Les seuls représentants légitimes des salariés ne sont pas intégrés en amont** au processus de décision des choix d'aménagement, alors qu'ils sont élus et disposent d'un statut de protection leur donnant une certaine liberté de parole.
- 6) Une réunion spécifique réservée aux élus a cependant eu lieu et elle a permis d'échanger avec la direction du projet immobilier, la DIG (direction immobilière du groupe EDF) et l'architecte en charge du projet. **Ce type de réunion à l'écart des groupes de travail et des instances décisionnaires est insuffisant** pour nous convaincre du caractère participatif du projet et de la régularité de la démarche.
- 7) La théorie intéressante et apparemment justifiée de l'architecte choisi pour le projet Cœur Défense consiste à réserver les open-space plutôt aux « rotondes » (pour minimiser les flux de passage dans les espaces ouverts), ce qui est totalement opposé à l'open space pilote de la DFF, situé en partie rectiligne, avec un double couloir... **Va-t'on démolir cet open-space qui est désormais critiqué par la nouvelle équipe projet et ne fait pas l'unanimité des salariés qui y travaillent ?**
- 8) **La solution cloisonnée mais transparente du 37B (offshore), qui a fait l'objet d'un avis positif de la CGT lors du CHSCT Activités Maritimes de Décembre 2018, n'est apparemment pas considérée comme une option pour le projet global**, alors même que les retours des salariés sont très positifs. Elle ne correspondrait pas à la charte d'aménagement EDF et aux standards mis en œuvre par la DIG. Elle semble pourtant convenir largement aux salariés de l'offshore et fait même des envieux dans les autres services.
- 9) Selon la confiance de l'architecte, **la direction France aurait exprimé un souhait managérial de privilégier les espaces ouverts et « dynamiques »**, alors même que l'ancien management de la GA avait exprimé clairement une préférence pour le modèle cloisonné. Quel va être le poids des besoins métiers et individuels si la décision est prise de manière hiérarchique et centralisée, avant toute consultation des élus et des salariés?



- 10) Le point d'information sur l'aménagement de Cœur défense, prévu au CHSCT S&D de décembre 2018, qui aurait d'ailleurs dû être une consultation, n'a pas été traité en séance par **suppression unilatérale du point par la direction**. Rebelote au CE de Décembre, cette fois-ci en prétextant que la CGT avait diffusé l'information (la loi prévoit pourtant que la séance se poursuive jusqu'à épuisement de l'ordre du jour). Encore un *fail* de dialogue social, malgré l'expérience du regroupement Sud.

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com



JE SUIS ASSIGNÉ AU TGI / POURQUOI UNE EXPERTISE ? / SONDAGE AMENAGEMENTS PARIS

28 FEVRIER 2019

- 11) **La désignation d'experts est un droit fondamental des représentants du personnel**, droit d'ailleurs diminué par l'accord CSE non signé par la CGT car réduisant la fréquence des consultations obligatoires type Rebsamen (orientations stratégiques une fois tous les trois ans seulement). **Utiliser ce droit est présenté par la direction comme une agression, alors que c'est une décision des élus sur laquelle la direction n'a pas à porter de jugement** et, au contraire, elle peut en bénéficier directement.
- 12) **Les différentes expertises menées par le passé ont toujours amené des informations et éclairages instructifs** que ce soit pour le travail en mer, les orientations stratégiques, la politique sociale (découverte des ILT « furtives et discrétionnaires »), ou encore l'expertise sur l'immobilier Sud en 2018.
- 13) **Le cabinet retenu par le CHSCT S&D, APEX ISAST, a déjà fait ses preuves sur le dossier du regroupement Sud** et possède des références sur les aménagements *open space / flex office* pour de grosses sociétés de La défense. Ci-après un lien intéressant sur la nouvelle mode managériale du *flex office* (une des 3 solutions présentée dans le dossier d'information du Comité d'Entreprise de décembre sous le vocable plus rassurant d'espace « dynamique ») :

Cliquez sur le lien ci-après : [**Flex office Apex ISAST**](#)

- 14) **Les élus CGT du CHSCT S&D ont d'ores et déjà travaillé sur la lettre de mission de ce cabinet, qui a été transmise officiellement le 25 Février 2019**. Elle prévoit entre autres la mise en œuvre d'un questionnaire détaillé auprès de l'ensemble des salariés concernés, contrairement à l'expression prévue par la direction, qui privilégie les besoins exprimés par le management ou par des personnes sélectionnées par ce management, de manière discrétionnaire.

SONDAGE AMENAGEMENTS PARIS

D'après les documents présentés au CE de décembre et transmis par les avocats de la direction au Juge du Tribunal de Grande Instance de Nanterre, **le premier plateau à être réaménagé au 1er trimestre 2019 est le TA36**. Une partie de ce sondage est plus particulièrement destinée aux salariés travaillant ou allant travailler au TA36, mais **vous êtes tous invités à répondre car ce dossier vous concerne tous**, y compris dans le Sud qui est directement concerné par le projet de Montpellier.

Prenez 5 mn et répondez aux 10 questions **avant le 10 Mars prochain**

Cliquez sur le lien ci-dessous
[**SONDAGE PROJET IMMOBILIER PARIS**](#)

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! [**www.fixezlecap.com**](http://www.fixezlecap.com)



JE SUIS ASSIGNÉ AU TGI / POURQUOI UNE EXPERTISE ? / SONDAGE AMENAGEMENTS PARIS

28 FEVRIER 2019

ADRESSE MAIL CONFIDENTIELLE: cgt.edfer@gmail.com

VOS CONTACTS SYNDICAUX



Laurent SMAGGHE
RS CGT - élu CEE EDF
Resp. relations industrielles
EDF R - Direction EMR
La Défense



Manuella BOUBOUNE
DS CGT - élu CGF EDF
Comptable EDF R France
Direction Financière France
La Défense

LES 12 ELUS CGT AU CSE



Cédric LIEGOIS*
Technicien de maintenance
Région Nord
EDF R Services
Centrale PV de Toul



Agnès ALAMI DRISSI
Elue CE - DP
Gestionnaire des ventes
Direction financière EDF R Services
Colombiers



Manuella BOUBOUNE
DS CGT
Comptable EDF R France
Direction Financière France
La Défense



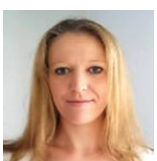
Frédéric LARQUIER*
Technicien de maintenance
Région Sud
EDF R Services
Colombiers



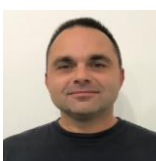
Damien LOPEZ*
Technicien de maintenance
Région Sud
EDF R Services
Colombiers



Marc ASANOVIC*
Technicien coordinateur
Région Nord-antenne Moselle
EDF R Services
Faulquemont



Monika RAZNY*
Head of Treasury Department
Direction financière corporate
EDF R
La Défense



Michel FOLLY-CASTAY
Ancien élu
Responsable régional de sécurité
EDF R Services Sud
Colombiers



Philippe CHARO
Elu CE - Ancien secrétaire CE
Chargé de mission
EDF R - Direction Ingénierie
La Défense



Frédérique PORTRAIT
Elue DP
Chef de projet
EDF R France - Développement Sud
Beziers



Monica MURILLO*
Chef de Projet
EDF R
Direction Industrie
La Défense



David RODRIGUEZ
Elu DP
Resp. Cellule déploiement
EDF R - DSI
Colombiers

Nota Bene : si vous souhaitez **vous désinscrire** de la liste de diffusion de nos newsletters, merci d'adresser un mail à laurent.smagghe@edf-en.com

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com